



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Affaires étrangères
et du Développement international

Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie

Paris, le lundi 14 avril 2014

DECLARATION

Déclaration de Laurent FABIUS, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, et de Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Laurent FABIUS, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, et Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie saluent l'adoption le 12 avril à Berlin du troisième volume du rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) consacré aux politiques d'atténuation du changement climatique.

Compte tenu de l'accélération des émissions de gaz à effet de serre, le rapport confirme la nécessité d'agir sans tarder et d'aller au-delà des politiques déjà engagées, comme le fera la France avec la future loi de programmation sur la transition énergétique. Il décrit les différentes options permettant de respecter la limite d'un réchauffement global de deux degrés maximum pour contenir les effets du dérèglement climatique.

Lutter contre le changement climatique constitue une opportunité : dans le respect des choix propres à chaque pays, le rapport souligne les bénéfices possibles pour nos économies d'une politique favorable à la sobriété carbone, par exemple en matière de transports, d'urbanisme ou d'efficacité énergétique des bâtiments. Il rappelle le rôle joué par la préservation des écosystèmes et de la biodiversité ainsi que par la gestion durable des forêts dans la lutte contre le changement climatique.

Les travaux du GIEC et l'appel de ses membres à la coopération internationale constituent un repère essentiel pour la préparation de l'accord sur le climat que la communauté internationale doit adopter à Paris en décembre 2015. La France est totalement mobilisée pour qu'un accord ambitieux soit conclu à cette occasion. Elle est également déterminée à contribuer à l'adoption par l'Union européenne d'un ensemble de normes énergie-climat robuste à l'horizon 2030, avec une réduction de nos émissions de - 40 % par rapport à 1990.

Contacts presse :

Service presse de Laurent FABIUS

01 43 17 56 09

Service presse de Ségolène ROYAL

01 40 81 31 45



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Affaires étrangères
et du Développement international

Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie

Ministère des Finances
et des Comptes publics

Paris, mardi 27 mai 2014

Communiqué de Presse

La France réaffirme son engagement dans la lutte contre le changement climatique.

Les pays membres du Conseil du Fonds Vert pour le Climat, principal outil international de financement de la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement, ont conclu le 21 mai dernier en Corée du Sud les travaux préalables à sa capitalisation initiale.

Les ministres Laurent FABIUS, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, et Annick GIRARDIN, secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie, se félicitent de cette avancée permettant de lancer le processus de capitalisation du Fonds qui devrait se conclure avant la fin 2014.

La France apportera sa contribution et appelle ses partenaires à faire de même.

La capitalisation du Fonds permettra d'accélérer le financement de projets pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux impacts du dérèglement climatique, notamment dans les pays les plus vulnérables.

Le lancement du Fonds Vert est une étape importante vers la mobilisation de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020, à partir de fonds publics et privés, sur lesquels les pays développés se sont engagés pour aider les pays en développement dans leur transition vers des économies bas carbone et résilientes. C'est un signal très positif dans la perspective de l'adoption, à Paris, en 2015, d'un accord sur le climat.

Pour toute information complémentaire, contacts :

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international : 01 43 17 52 01

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie : 01 40 81 78 31

Ministère des Finances et des Comptes publics : 01 53 18 41 13



Invitation

Paris, le jeudi 4 septembre 2014

Madame Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable
et de l'Énergie

se rendra au site classé du Mont-Blanc

Samedi 6 septembre 2014

Pour un déplacement sur le thème du réchauffement climatique
et l'inauguration du refuge du goûter qui se trouve à 3835 m



Copyright--Mihai-Bogdan-Lazar-Fotolia

13h40 - Départ en tramway d'altitude vers le refuge du nid d'aigle, première étape
de la voie principale d'accès au Mont-Blanc

15h00 - Remise du rapport intitulé « Le climat de la France au XXI^{ème} siècle »
avec :

- Jean JOUZEL, climatologue et glaciologue membre du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)
- Serge PLANTON, ingénieur à météo-France
- Pierre ETCHEVERS, directeur du centre d'étude de la neige (CNRS-météo-France)
- Gerhard KRINNER, directeur adjoint du Laboratoire de Glaciologie et Géophysique de l'Environnement (CNRS et UJF Grenoble).



La connaissance fine des phénomènes météorologiques et la projection du changement climatique sont indispensables pour aider les pouvoirs publics à agir contre leurs effets sur le territoire. La France bénéficie d'une expertise exceptionnelle dans ce domaine que la ministre veut mobiliser à la veille de la conférence de Paris 2015 pour inscrire la France sur la voie de l'excellence environnementale.

15h45 - Le changement climatique dans le massif du Mont Blanc : interventions de Christian VINCENT, glaciologue rattaché à l'université de Grenoble, des représentants des compagnies des guides de Chamonix et Saint-Gervais, des maires de ces deux communes et des services de l'Etat concernés.

17h30 - Inauguration du refuge du Goûter, à l'espace Mont-Blanc de la commune de Saint-Gervais, à l'invitation de la fédération française des clubs alpins et de montagne



Crédits photos – Pascal Tournayre

Perché à 3835 mètres sur l'une des voies d'ascension du Mont Blanc, ce refuge est unique au monde par sa technologie, sa gestion des ressources et des énergies renouvelables. Il est le premier d'une nouvelle génération de bâtiments d'altitude à faible impact environnemental et répond au label Haute Qualité Environnementale (HQE) : voir la plaquette de présentation de ce projet de construction [ici](#) ou le site sur refuge : <http://www.refugedugouter.fr/>

Merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse :

secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

01 40 81 78 31





Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le vendredi 5 septembre 2014

**Remise du rapport dirigé par Jean Jouzel
sur le climat de la France au 21^{ème} siècle**

Le volume 4 du rapport "Le climat de la France au 21^e siècle" intitulé « Scénarios régionalisés édition 2014 » sera rendu public le 6 septembre, à l'occasion du déplacement de la ministre en Haute-Savoie. Elle réunit à cette occasion plusieurs experts du changement climatique autour d'une table ronde sur les enjeux du réchauffement sur le territoire français, et les actions d'adaptation nécessaires.

Ce rapport a été rédigé par des scientifiques de Météo-France, en collaboration avec des chercheurs français du CEA, du CNRS, de l'UVSQ et de l'UPMC regroupées au sein de l'IPSL¹, et du Cerfacs², dans le cadre d'une mission confiée à Jean Jouzel par le ministère du Développement durable. Il présente les scénarios de changement climatique en France jusqu'en 2100. Pour la première fois, ces projections sont également effectuées pour les outre-mer.

Températures, précipitations, vents, en valeur moyenne et en valeurs extrêmes : dans tous ces domaines, les résultats publiés, à la pointe des connaissances scientifiques actuelles, ont vocation à constituer les données de référence pour plusieurs années.

En présentant des projections à moyen terme (2021-2050) et à long terme (2071-2100), le rapport permet de percevoir la progressivité des changements possibles tout en montrant les premiers impacts perceptibles. Il est un outil essentiel d'aide à la décision pour les pouvoirs publics, et en premier lieu pour la ministre en charge du climat, pour mettre en œuvre des politiques d'atténuation, et d'adaptation aux effets du changement climatique, à l'échelle nationale comme locale.

A un an de la Conférence internationale des Parties sur le Climat de Paris 2015, et alors que Ségolène Royal défendra dans quelques jours devant le Parlement le projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, il s'agit d'une contribution qui met en valeur l'expertise et la recherche française et donne des clés pour agir.

Un tel cadre de référence est nécessaire à la réalisation des mesures du plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), telles que la conception des ouvrages en tenant compte de la montée des eaux, et pour donner une cohérence aux travaux d'adaptation conduits dans le cadre des démarches territoriales (plans climat). Les analyses contenues dans le rapport sont appuyées par des cartes et données mises à disposition sur le site *DRIAS les futurs du climat* (www.drias-climat.fr).

¹ Institut Pierre-Simon Laplace (CNRS/UPMC/UPEC/Ecole Polytechnique/CNES/IRD/ENS/Université Paris Diderot/UVSQ/CEA), institut de recherche en sciences de l'environnement qui regroupe six laboratoires franciliens en sciences de l'environnement.

² Centre européen de recherche et de formation avancée en calcul scientifique (CNRS / CERFACS / Total SA / Safran / EDF / EADS France SAS / CNES / Météo-France / ONERA).

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte s'inscrit dans la politique d'atténuation du changement climatique avec la mise en place d'une stratégie nationale bas-carbone, la fixation d'un objectif de réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, la diminution du recours aux énergies fossiles, et la création de territoires à énergie positive, plus résilients, plus durables.

Principales conclusions du volume 4 « Scénarios régionalisés édition 2014 »

En métropole dans un horizon proche (2021-2050) :

- **une hausse des températures moyennes évaluée entre 0,6 et 1,3°C** (plus forte dans le Sud-Est en été),
- **une augmentation du nombre de jours de vagues de chaleur en été**, en particulier dans les régions du quart Sud-Est,
- **une diminution du nombre de jours anormalement froids en hiver** sur l'ensemble de la France métropolitaine, en particulier dans les régions du quart Nord-Est.

D'ici la fin du siècle (2071-2100), les tendances observées en début de siècle s'accroîtraient, avec notamment :

- **une forte hausse des températures moyennes : de 2,6°C à 5,3°C en été** selon les scénarios utilisés,
- **un nombre de jours de vagues de chaleur qui pourrait dépasser les 20 jours** au Sud-Est du territoire métropolitain,
- **des épisodes de sécheresse plus nombreux** dans une large partie sud du pays, pouvant s'étendre à l'ensemble du pays,
- **un renforcement des précipitations extrêmes** sur une large partie du territoire.

En outre-mer, les températures pourraient augmenter fortement (jusqu'à 3,5°C), contrairement aux précipitations qui vont diminuer, en particulier pendant la saison sèche. En fin de siècle, il est possible que la fréquence des cyclones tropicaux diminue. Les précipitations moyennes et la vitesse moyenne du vent maximal associées aux cyclones tropicaux pourraient augmenter.

Les projections sont visibles sous forme de carte sur le site Internet "Drias - les futurs du climat", qui reprend l'ensemble des données existantes concernant l'impact du changement climatique en France.

Le volume 4 du rapport propose également des éléments d'analyse qui permettront aux acteurs des politiques climatiques, impliqués au niveau national dans le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) ou au niveau territorial dans les Schémas régionaux climat-air-énergie (SRCAE) et les Plans climat-énergie territoriaux (PCET), d'exploiter au mieux les scénarios présentés.

"Le climat de la France au 21^e siècle"

Le ministère du Développement durable a sollicité, en 2010, la communauté française des sciences du climat afin de produire une évaluation scientifique des conditions climatiques de la France au 21^e siècle. Jean Jouzel a été chargé de diriger cette expertise, réalisée par des scientifiques de Météo-France, en collaboration avec d'autres équipes en France (équipes du CEA, CNRS, UVSQ et UPMC regroupées au sein de l'IPSL, et du Cerfacs), du BRGM, du CEREMA et du CNES. La production de ces données de référence figure comme Action n°1 du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC).

Retrouvez le volume 4

et l'ensemble du rapport "Le climat de la France au 21^e siècle" en ligne :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Rapports-climat-de-la-France-au-.html>

Autres liens utiles

Drias - les futurs du climat

Ce site Internet met à disposition des projections climatiques régionalisées en France à une échelle très fine de 8km sous forme de carte ainsi que de données numériques. Les quelques 3,5 millions de pages vues en 2 ans attestent de l'intérêt porté par les acteurs des politiques climatiques à ces données.

<http://www.drias-climat.fr/>

Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)

Couvrant la période 2011-2015, il comprend 83 actions déclinées en 230 mesures regroupées selon 20 fiches thématiques. Il a pour objectif de présenter des mesures concrètes et opérationnelles pour préparer la France à faire face et à tirer parti de nouvelles conditions climatiques. Le PNACC est un dispositif interministériel piloté par le ministère du développement durable.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Contenu-du-plan-national-d>

Évaluation à mi-parcours du PNACC présentée en janvier 2014

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Plan-national-d-adaptation-au,37066.html>

Le 5^e rapport du GIEC

Les 3 volumes du 5^e rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ont été rendus respectivement en septembre 2013, mars et avril 2014. Le rapport de synthèse sera rendu en octobre.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Volume-1-changements-climatiques.html>



Ministère des Affaires étrangères
et du Développement international

Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie

Paris, le Samedi 1^{er} novembre 2014

5^{ème} rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a adopté son 5^{ème} rapport de synthèse. Nous saluons ce travail scientifique international, pluridisciplinaire et de grande qualité.

Le message de ce rapport est clair. Le dérèglement climatique, causé par l'activité humaine, est incontestable. Ses premiers impacts sont ressentis partout dans le monde, et le chemin actuel conduirait à une hausse des températures bien au-delà des 2°C acceptables. C'est une menace grave pour la biodiversité, la sécurité alimentaire et la santé de nos concitoyens. Mais les solutions existent.

Une mobilisation universelle et immédiate est nécessaire. L'accord de Paris en 2015 devra apporter une réponse politique à la hauteur du constat des scientifiques. Les prochaines étapes - la conférence de Lima en décembre prochain, puis la présentation des objectifs nationaux de réduction des émissions au début de l'année 2015 - seront décisives.

Le Dr Pachauri nous présentera ce 5^{ème} rapport de synthèse du GIEC à Paris mercredi 5 novembre.

Contacts presse :

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Secrétariat d'Etat chargée du Développement et de la Francophonie

01 43 17 53 53
01 40 81 78 31



Invitation de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mardi 4 novembre 2014

Quels liens entre le climat et la biodiversité ?

Ségolène Royal vous invite à
la Conférence publique de haut niveau scientifique
« Quels liens entre le climat et la biodiversité ? »
Le jeudi 6 novembre 2014
à 14h30 à la Maison des Océans,
195 rue St Jacques - Paris 5^{ème}



Des personnalités scientifiques telles que **Jean Jouzel** (Médaille d'Or du CNRS et prix Nobel en 2007 avec le GIEC), **Anne Larigauderie** (Secrétaire exécutive de l'IPBES), et **Paul Leadley** (Membre du Groupe d'experts multidisciplinaire de l'IPBES), y participent.

Le programme complet est disponible [ici](#)

Parce que ces enjeux nous concernent tous, **Ségolène Royal rendra public l'ensemble des débats sur le site du Ministère** et sur celui de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité.

Cette conférence constitue **la toute première rencontre entre les experts français** :

- du GIEC (groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) qui vient de publier son dernier rapport d'évaluation
- et de l'IPBES (plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques) qui a été créé en 2012 et qui va entamer ses travaux sur l'état et les menaces sur la biodiversité aujourd'hui

Inscrivez-vous [ici](#)

Pour les journalistes : Merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse :
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr - 01 40 81 78 31

« Les liens entre le climat et la biodiversité sont pour le pire et pour le meilleur :

Pour le pire, car le dérèglement climatique détruit les équilibres écosystémiques, qui nous rendent pourtant de nombreux services. Les espèces végétales et animales n'ont plus le temps de s'adapter : en quarante ans, 52 % des espèces vertébrées ont disparu de la planète.

Mais aussi pour le meilleur, car les ressources d'une biodiversité intelligemment protégée et valorisée atténuent les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions, contribuent à prévenir les effets du changement climatique – sécheresse, cyclones, tempêtes – et protègent mieux de ses conséquences. »

Ségolène Royal, discussion générale sur la loi de transition énergétique pour la croissance verte, 1er octobre 2014

Pour les journalistes : Merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse :
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr - 01 40 81 78 31



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le jeudi 6 novembre 2014

La recherche sur les relations climat-biodiversité

Ségolène Royal réunit pour la première fois en France les chercheurs français de la biodiversité et du climat et annonce un soutien aux projets de recherche relatifs à la biodiversité

A l'occasion de la rencontre entre les experts français impliqués dans le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et ceux récemment sélectionnés pour contribuer à la plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) à l'Institut océanographique, Ségolène Royal a déclaré :

« Nous risquons de vivre la 6^{ème} crise d'extinction massive de l'histoire de notre planète comme le rappellent les chercheurs, c'est-à-dire une extinction de plus de 75 % des espèces en un laps de temps court à l'échelle géologique. Le changement climatique détruit la biodiversité, la biodiversité peut atténuer les effets du changement climatique sur les forêts, les mangroves, les coraux... »

« Pour soutenir ces développements scientifiques tellement nécessaires,

- **Les programmes d'investissement d'avenir** doivent contribuer à soutenir les projets de préservation et de valorisation de la biodiversité. Je ferai en sorte qu'ils soient réellement et rapidement mobilisés.
- Je réunirai début 2015, en partenariat avec la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, une conférence financière sur les projets de recherche.
- J'organiserai, en 2015, **un colloque européen sur les sciences participatives en matière de biodiversité**.
- Le projet de recherche du Muséum National d'Histoire Naturelle intitulé « 65 millions d'observateurs » sera financé par le programme des Investissements d'Avenir au titre de l'amélioration des connaissances à hauteur de 4 millions d'euros. »

Discours de Ségolène Royal – conférence « quel lien entre le climat et la biodiversité » :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Discours-de-Mme-Segolene-Royal,41360.html>

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 12 novembre 2014

Accord historique de la Chine et des États-Unis pour le climat

Le président Barack Obama et le président Xi Jin Ping ont fait ce matin une déclaration commune historique pour notre avenir collectif et, à court terme, la préparation de l'accord universel et ambitieux sur le Climat que nous souhaitons voir signer à Paris en 2015.

Les États Unis et la Chine, qui représentent à eux deux plus de 40 % des émissions mondiales, ont en effet annoncé les engagements qu'ils comptaient prendre pour intensifier leur action face au dérèglement climatique :

- les États-Unis prévoient de diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre de 26 à 28 % d'ici 2025 par rapport à 2005, dans la perspective de les réduire de 80% d'ici 2050 ;
- la Chine, où les niveaux de pollution sont insupportables et où l'impact du dérèglement climatique est déjà sévère, affirme sa volonté d'inscrire sa croissance dans une trajectoire plus soutenable : elle a ainsi annoncé, pour la première fois, qu'elle devait atteindre un pic d'émissions le plus tôt possible d'ici 2030. La Chine accélère également sa transition énergétique souhaitant que les énergies décarbonées représentent 20 % de sa consommation d'énergie en 2030.

Suite à l'accord européen conclu fin octobre en faveur de la réduction d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990, ces annonces d'engagements de la part des deux plus grands émetteurs au monde constituent des signaux très positifs pour la préparation d'un accord universel, équitable et ambitieux sur le Climat, que devrait conclure, sous Présidence française, en décembre 2015, à Paris, la 21^{ème} Conférence des Parties de la Convention cadre sur les changements climatiques. Ségolène Royal souligne que ces initiatives doivent inciter tous les autres pays à présenter également le plus tôt possible leurs intentions de contributions nationales à cet accord universel sur le climat. Sans transition collective vers une économie décarbonée, nous ne pourrions pas maintenir le réchauffement mondial en dessous de 2°C et éviter les conséquences catastrophiques de ce dérèglement pour nos sociétés.

L'orientation des plus grandes puissances mondiales, de l'Union européenne, des États-Unis et de la Chine, pour une croissance verte bas carbone montre aussi clairement que ce nouveau modèle constituera bel et bien l'économie de demain. La transition énergétique est désormais un processus mondial. C'est un signal mobilisateur de plus à l'attention de tous les acteurs et les investisseurs pour s'engager résolument dans cette transformation, qui offre de très belles opportunités économiques tout en permettant d'espérer un futur meilleur pour nous et nos enfants.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Communiqué de presse

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie



Paris, le mercredi 12 novembre 2014

Chiffres clés du climat : parution de l'édition 2015 du « Repères »

À l'heure où le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, où les acteurs se mobilisent pour que les négociations sur le climat aboutissent à un accord mondial à Paris en décembre 2015, et à l'occasion de la 20^e conférence des parties signataires de la convention climat qui se tient à Lima du 1^{er} au 12 décembre 2014, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et CDC Climat Recherche publient l'édition 2015 du « **Repères – Chiffres clés du climat – France et Monde** ».

Ce document explique, en format « poche », **les principales caractéristiques de l'effet de serre et ses conséquences, les activités qui en sont à l'origine** -en particulier les émissions liées à la production et à la consommation d'énergie- et enfin **les organisations et politiques mises en place pour faire face au changement climatique**. De très nombreux chiffres et graphiques facilitent la compréhension de ces questions. Les émissions de gaz à effet de serre nationales sont mises en perspectives au regard des données européennes et internationales.

Cette brochure apporte à chacun, sous une forme accessible et pratique, les bases nécessaires à la compréhension des enjeux du changement climatique. Elle s'adresse tant au grand public qui veut en savoir plus, qu'à l'expert qui a besoin d'un mémento à portée de la main.

Cette édition 2015 a été actualisée et enrichie pour mieux répondre aux attentes des lecteurs et prendre en compte les récentes évolutions :

- les données européennes concernent désormais 28 États membres pour tenir compte de l'intégration de la Croatie dans l'UE le 1^{er} juillet 2013 ;
- la présentation des émissions de CO₂ comptabilisées selon l'approche "empreinte" s'appuie désormais sur des sources plus récentes allant jusqu'à 2010 ;
- une double page portant sur le financement de la lutte contre le changement climatique a été ajoutée.

Un glossaire et des liens utiles complètent l'information.

Retrouvez le document « Repères – chiffres clés du climat – France et Monde »

- sur le site du ministère

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/c/reperes.html>

- sur le site de CDC Climat

<http://www.cdclimat.com/Reperes-Chiffres-cles-du-climat-2015.html>

Quelques chiffres clés issus de la brochure

« Repères – Chiffres clés du climat – France et Monde »

- En 2010, les émissions liées à l'utilisation des terres, leur changement et la forêt représentaient près du quart des émissions mondiales de GES.
- Le charbon est la première énergie fossile responsable d'émissions de gaz à effet de serre. Il représente en 2012 29 % de la consommation et 44 % des émissions de CO₂.
- Les émissions de gaz à effet de serre (hors utilisation des terres, leur changement et la forêt) de l'Union européenne à 28 ont diminué de 19 % entre 1990 et 2012.
- Les émissions de CO₂ des pays asiatiques ont dépassé celles des pays de l'OCDE (périmètre 1990) si l'on s'en tient à l'approche territoire mais restent inférieures si l'on tient compte du commerce extérieur.
- En France, la part du fioul dans les émissions de CO₂ liées au chauffage des bâtiments résidentiels et tertiaires est passée de 50 % en 1990 à 37 % en 2011.
- Lors de la première période du protocole de Kyoto (2008-2012), les pays de l'annexe B l'ayant ratifié ont surpassé leur objectif en diminuant leurs émissions de 24 % par rapport à 1990 alors que leur engagement était une réduction de 5 %.
- Les investissements dédiés au climat représentent 359 milliards de dollars en 2013.
- En 2013, le système européen d'échange de quotas (EU-ETS) couvrait plus de 1 925 Mt CO₂.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie



Laurent FABIUS,
Ministre des Affaires étrangères
et du Développement international

Ségolène ROYAL,
Ministère de l'Écologie,
du Développement durable et de l'Énergie

Michel SAPIN,
Ministre des Finances
et des Comptes publics

Annick GIRARDIN,
Secrétaire d'État au Développement
et à la Francophonie

Paris, le 20 novembre 2014

Un succès pour le financement de la lutte contre les dérèglements climatiques

Lors de la réunion de capitalisation, 21 pays se sont engagés à contribuer à hauteur de 9,3 milliards de dollars au Fonds Vert, nouvel outil international de financement de la lutte contre les dérèglements climatiques. Ce Fonds doit accompagner les pays en développement dans leur transition vers des trajectoires compatibles avec l'objectif de contenir le réchauffement climatique à 2°C.

La France a contribué à une dynamique positive par l'engagement pris par le président de la République au Sommet des Nations Unies pour le Climat en septembre dernier de contribuer à hauteur d'un milliard de dollars au Fonds Vert. Cette dynamique devra encore se poursuivre. Plusieurs pays ont indiqué leur intention de contribuer prochainement.

La France a précisé que sa contribution sera composée d'un don de 489 millions d'euros et d'un prêt à taux zéro de 285 millions d'euros.

Fort de ses nouvelles ressources, le Fonds pourra dès 2015 aider les pays en développement à financer la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre et, en particulier pour les plus vulnérables, à soutenir leurs politiques d'adaptation aux effets des changements climatiques.

Cette première capitalisation est une étape importante avant la COP20 à Lima sur le chemin de la conférence Paris climat 2015, où doit être conclu sous l'égide des Nations Unies un nouvel accord universel et ambitieux pour la lutte contre les changements climatiques.

Contacts presse :

Cabinet de Laurent FABIUS : 01 43 17 40 51 presse.cabinet@diplomatie.gouv.fr
Cabinet de Ségolène ROYAL : 01 40 81 78 31 secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr
Cabinet de Michel SAPIN : 01 53 18 41 13 sec.mfcp-presse@cabinets.finances



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le jeudi 18 décembre 2014

*Conseil des ministres européens de l'environnement :
Ségolène Royal invite les États membres à se mobiliser
pour la conférence Paris climat 2015*

Ségolène Royal a participé au Conseil des ministres européens de l'environnement le 17 décembre 2014 à Bruxelles.

Plusieurs signaux encourageants ont été adressés par le Conseil sur les enjeux climatiques :

- l'accord intervenu sur la ratification par l'Union de la seconde période d'engagement 2013-2020 du protocole de Kyoto ;
- un échange constructif sur l'évolution du marché européen de quotas carbone. Au nom de la France, Ségolène Royal a plaidé pour une réforme ambitieuse de ce marché, à même de donner leur juste prix aux émissions de CO₂ et d'inciter durablement les acteurs économiques à s'engager dans la transition énergétique ;
- sur les suites de la conférence de Lima sur le climat (COP20), Ségolène Royal a salué l'unité affichée par l'Europe au cours de ces négociations et l'impulsion politique qu'elle a donnée en adoptant son propre paquet énergie-climat en octobre. En vue de la conférence de Paris, elle a invité les États membres et la Commission à un échange sur les méthodes de travail pour les rendre plus efficaces et a invité l'Union à assumer un rôle actif de médiation avec les pays les plus vulnérables.

Par ailleurs, un accord politique est intervenu sur le projet de directive visant à réduire l'utilisation des sacs plastiques. Ségolène Royal a apporté le soutien de la France à cette initiative et rappelé que le projet de loi de transition énergétique pour la croissance verte avait anticipé ces évolutions, en prévoyant l'interdiction des sacs plastiques à usage unique dès le 1^{er} janvier 2016, et en sensibilisant les citoyens à cet enjeu écologique à travers un appel à projet en faveur des territoires "zéro déchet - zéro gaspillage".

Comme elle s'y est engagée à la Conférence environnementale, Ségolène Royal a demandé à la Commission de proposer rapidement une définition des perturbateurs endocriniens (règlement REACH sur les produits chimiques). La France, qui a déjà interdit le bisphénol A et l'épandage aérien des pesticides et leur utilisation dans les jardins publics, sera à l'offensive au niveau européen sur ces questions.

Enfin, à la suite de la diffusion par la nouvelle Commission le 16 décembre de son programme de travail pour 2015, Ségolène Royal a appelé la Commission à ne pas abandonner son programme législatif sur les déchets et la qualité de l'air. Un retrait constituerait un mauvais signal. De nombreux États membres ont partagé cette position. Simplifier les normes sans diminuer les exigences environnementales à la source de création d'emplois non délocalisables demeure le but à atteindre.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie